DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 21/09/2011

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2011

--- 000 ---

L'an deux mille onze, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, adjoint au maire en charge des finances (a procuration pour Melle ULMANN, conseillère municipale), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés: M. MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN conseillère municipale (a donné procuration à M. BATS, adjoint au maire en charge des finances).

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance D délibération n°4

Rapporteur: Alain DEHEZ, adjoint au maire

Objet : Avis du conseil municipal « ENQUETE PUBLIQUE – Carrière à GOUTS »

Dans le cadre de la demande d'autorisation en vue d'exploiter une carrière de sables, graviers et galets sur le territoire de la commune de GOUTS au lieu-dit «FRANCOUN», par la société Nouvelle des gravières de GOUTS, il est demandé à notre assemblée de donner un avis.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

DONNE un avis favorable.

AUTORISE M. le Maire à la signature de tous documents s'y rapportant.

PRECISE que M. Stéphane BRUEY, conseiller municipal a voté contre.

PRECISE que M. Philippe DUPOUY, conseiller municipal s'est abstenu.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,